

## Avis d'Appel d'Offres (AAON)

### Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR)

AAON N°: 009/CPMP/TAAZOUR/2022

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de TAAZOUR.
  2. La Délégation Générale TAAZOUR a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer la **Construction de cinquante-trois garderies de jeunes enfants dans plusieurs villes de l'Intérieur du Pays**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés des **travaux de constructions**.
- Les travaux seront exécutés dans un délai ne dépassant pas deux (2 mois).
3. La Délégation Générale TAAZOUR sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats enregistrés en Mauritanie, éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter en 05 lots distincts, les travaux de **construction de cinquante garderies composée chacune d'un hangar, deux blocs de latrines et d'un mur de clôture et ce à l'intérieur du Pays**, répartis comme suit :

N° lot	Wilaya	Moughataa	Commune	Localite
1	Hodhcharghi	Adel Bagrou	Adel Bagrou	Sivane 1
	Hodhcharghi	Amourj	Bougadoum	Sent1
	Hodhcharghi	Basseknou	Dhar	Kork
	Hodhcharghi	Djiguenni	Feirenni	Foireni
	Hodhcharghi	N'BeikettLehouach	NbeikettLehwache	Zriba
	Hodhcharghi	Néma	Agoueinit	Workene 1
	Hodhcharghi	Oualata	Oualata	Rini
	Hodhcharghi	Tembedgha	Bousteile	Bousteila
	HodhGharbi	Aïoun El Atrouss	Doueirare	SoukeniLeghlal
	HodhGharbi	Koubenni	Voullaniya	Elvoulaniya
2	HodhGharbi	Touil	Lehreijat	NiailiyettIdeiboussatt
	HodhGharbi	Tamchekett	Guetae-Teidoume	Oum Lemhar
	HodhGharbi	Tintane	Aweinat Thalle	Daghveg
	Assaba	Barkeiwel	El Ghabra	BoubaghjaEdechra
	Assaba	Boumdeid	Lavtah	Jelwa
	Assaba	Guerou	El Ghaira	Elghaira
	Assaba	Kankoussa	Hamed	Iziwaz
	Assaba	Kiffa	Aghorat	MagtaeEsfeira 2
	Assaba	Kiffa	Legrane	Bambi Sala
	Assaba	Kiffa	Legrane	Legrane
	Tagant	Moudjeria	Soudoud	Siyassa 1
	Tagant	Moudjeria	Moudjeria	Moudjeria
3	Tagant	Tichit	Tichit	Aghreijitt
	Tagant	Tidjikdja	Tidjikdja	Tentemlel
	Gorgol	Kaedi	Toghomadi	Gourel Gobi 1
	Gorgol	Lexeibe	Lexeibe	Lexeibe
	Gorgol	M'Boud	TerenguelMoulaye Ely	TarenguetIdéichouf
	Gorgol	Maghama	Maghama	Maghama
	Gorgol	Mounguel	Mounguel	Mounguel
	Guidimagha	Sélibabi	HassiChegar	HassiChegar
	Guidimagha	Wompou	Arr	Arr
	Guidimagha	Ghabou	Ghabou	Saboussiré
	Guidimagha	OuldYengé	Leebelli	Leabouli
4	Brakna	Bababé	Bababé	DioudéWalo
	Brakna	Boghé	Boghé	Waboundé
	Brakna	Aleg	Chegar	Chegar
	Brakna	Magtalahjar	Sanggrave	Tweijigjitt
	Brakna	Mal	Mal	Benar
	Brakna	Mbagne	Debayehijjaj	DebayeHijjaj
	Trarza	Boutilimit	Tenghadej	MeimouneNtemarid
	Trarza	Boutilimit	Noubaghiya	Noubaghiya
	Trarza	Keurmacen	N'Diago	Sbeikha 2
	Trarza	Mederdra	El Khat	HseyEhelBouhmed
5	Trarza	Ouad Naga	Aouleiygat	Elmedroum
	Trarza	RKiz	R'Kiz	Douze Douze
	Trarza	Rosso	Rosso	Chkara
	Trarza	Tekane	Tekane	Awlig
	Adrar	Aoujeft	El Medah	Tenemrourt
5	Adrar	Atar	AïnEhelTaya	Teyarett
	Adrar	Chinguitti	AïnSavra	Aine Essavra
	Dakhlett NDB	Chami	Tmeimichat	Tmeimichatt
	Dakhlett NDB	Nouadhibou	Inal	Legreidate

	Tiriszemmour	F'Deirick	F'Deirick	Fdeirik
	Inchiri	Bennechab	Bennechab	Belewakh

4. **Un candidat peut soumissionner à tous les lotsmais ne peut être adjudicataireque d'un seul lot.**
5. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres national ouvert
6. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Les entreprises qui sont dans la situation ci-dessous décrite ne peuvent pas être attributaires de ce marché :

- Les entreprises qui ont des projets avec **TAAZOUR** accusant un retard de plus de 50% des délais contractuels le jour de l'ouverture ;
- Les entreprises qui ont des marchés en cours de signature ou d'exécution avec le département dépassant le nombre de **deux marchés**.

7. Les exigences en matière de qualification sont détaillées dans la section III du DAOI :

Lescandidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Coordinateur du Programme CHEYLA TAAZOUR – M. Ahmed Lafdal -26 30 87 00, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Siège Délégation Générale TAAZOUR Ilot K S2- 232 BIS, Tél. : 4524 38 88/4524 38 99, Fax : 4524 39 11, Nouakchott- Mauritanie, de 9 heures à 16 heures.

8. Les exigences en matière de qualification sont :
  - ✓ Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise principale, au cours des cinq (5) dernières années, **au moins deux marchés similaires attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic (pour des constructions d'infrastructures scolaires / sanitaires ou de bâtiments administratifs)**, qui ont été exécutées et achevées de manière satisfaisante, et qui sont similaires aux travaux proposés. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section V, Spécifications des Travaux. En plus du PV de réception ou attestation justifiant l'expérience, l'entreprise doit fournir les pages de garde et de signature du marché ;
  - ✓ Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des 5 dernières années, supérieur ou égal à : **5.000.000 MRU**, et ce pour des travaux de construction attestés par un Maître d'Ouvrage public ou parapublic,
  - ✓ Disposer du matériel minimum décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres ;
  - ✓ Proposer le personnel clé décrit au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. L'entreprise fournira pour chaque membre du personnel : le diplôme, le CV et l'engagement de disponibilité signé ;
  - ✓ Disposer d'une attestation de financement bancaire d'un montant de : **2.000.000MRU** pour chacun des lots 1 –2 - 3 et 4 ; **1.500.000MRU** pour le lot 5, délivrée par une banque et destinée au besoin en fonds de roulement pour l'exécution du marché.

9. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

10. **Le dossier** d'Appel d'Offre, en version authentique cachetée par la CPMP/TAAZOUR, pourra être obtenu auprès du Programme CHEYLA/TAAZOUR contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de **dix mille ouguiyas (10.000 MRU)** au Trésor Public exclusivement, seule la copie cachetée et paraphée fait foi ;

11. **Les soumissions** d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.

12. **Les offres** seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention :  
**« A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés de TAAZOUR, Lot 105 –ilot B Nord – TVZ, en face du Guichet unique, Nouakchott-Mauritanie**

Pli à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

13. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le **22 novembre 2022 TU à 12 heures TU en quatre (4) exemplaires dont un (1) original** marqué comme tel et trois (3) copies ;

14. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, **le 22 novembre 2022 TU à 12 heures TU**, par la Commission Passation des Marchés Publics de TAAZOUR en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ;

15. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de validité 120 jours délivrée par une banque d'un montant de :

- ❖ **73 000 MRU** pour chacun des lots 1 - 2 - 3 et 4 ;
- ❖ **44 500MRU** pour le lot5

16. Les concurrents devront indiquer eux-mêmes dans leur soumission, le délai dans lequel ils s'engagent à exécuter les travaux. Ce délai ne doit pas dépasser 2 mois pour chaque lot. Toute offre proposant un délai supérieur sera rejetée.

Fait à Nouakchott le, 03/11/2022

**Le Secrétaire Général  
Samba Salem**

